ETAT DES FINANCES

DE LA

Corporation Archiepiscopale C. R.

DE MONTREAL.

LE 31 MAI 1891.

ETAT DES FINANCES

DE LA

Corporation Archiépiscopale Catholique Romaine de Montréal

LE 31 MAI 1891.

PASSIF

Dette sans intérêt	3.307	84
" à 4%	13.567	24
" à 4½%	7.800	00
" à 5%	207 852	92
Rentes Viagères Capitalisées,	45 522	08
Total	$278.050	08
En déduisant du Passif l'argent en caisse	9.982.	79
IL RESTE	**$268 067**	**29**

ACTIF

Caisse	9 982	79
Créances sans intérets	1.154	90
" à 5%	100	00
" à 6%	7.759	45
Constituts à 5%	190	00
" à 6%	9.246	24
Propriétés Foncières	152.088	49
Chemins et Ponts Ile Jésus	31.329	63
Archevêché et terrains adjoignants	162.411	00
Autres Créances	20.043	47
Total	$394.310	97
En déduisant de l'actif l'argent en Caisse	9.982	79
IL RESTE	**$384.328**	**18**

REMARQUES

Il y a eu amélioration cette année dans la situation financière de l'archevêché.

Du paiement de la répartition diocésaine dépend la diminution de la dette, qui sera amplement couverte par l'actif de la mense épiscopale, lorsque toutes les paroisses auront acquitté ce qu'on attend d'elles.

Les ressources supplémentaires de l'année dernière s'élèvent à la somme de $ 3,018.15, *dont* $2.718.15 *proviennent de la répartition, et* $300,00 *du legs testamentaire de feu M. P. Bélair, curé des Cèdres.*

Quant à l'œuvre de la cathédrale, elle réussira á proportion du zèle que montreront les catholiques à donner l'aumône de vingt-cinq centins, demandée à chacun d'eux.

Il sera fait un rapport complet de cette œuvre, après l'inauguration de la cathédrale, alors que l'appel de Monseigneur l'archevêque de Montréal, dans sa lettre pastorale du 24 juin dernier, aura produit tout son effet.

Z. RACICOT, Chan.,

Procureur.

Archevêché de Montréal, 28 *août* 1891.

QUE TOUS DONNENT

AFIN QUE

LA CATHEDRALE

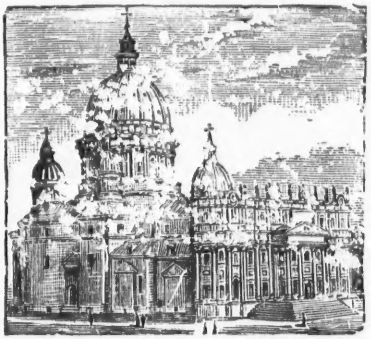

DE MONTREAL

Soit inauguree le 18 Mai 1892

250e ANNIVERSAIRE de la FONDATION de MONTREAL

SOUSCRIPTIONS. — QUETES A DOMICILE.

Bazar du [illegible] au 27 Septembre 1891.